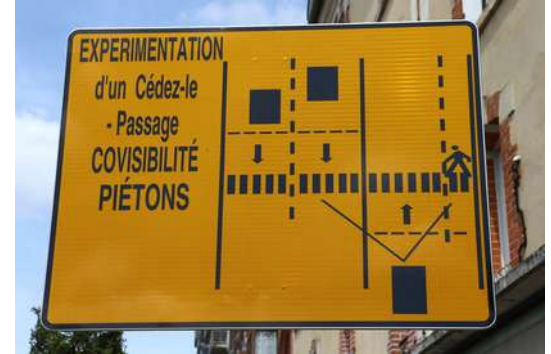




**Cerema**

Centre d'études et d'expertise sur les risques,  
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

**COTITA**



# Expérimentations

*Ligne d'effet PP – Décompteur piéton*

Réunion du club SER – 28 Juin 2018

Christophe SIMONET – Cerema

Direction territoriale Sud Ouest

# Ligne d'effet « cédez-le-passage » devant PP

## **Autorisation d'expérimentation :**

- Arrêté du 14 mai 2013 ⇒ Eurométropole de Strasbourg - 9 PP concernés.
- Subordonnée à la prise d'arrêtés de police de la circulation prévoyant l'arrêt des véhicules au niveau de la ligne d'effet aux fins de céder le passage au piéton.

Une première expérimentation de cette signalisation a été réalisée à Strasbourg en 2011.

**Durée** de l'expérimentation = 2 ans.

## **Objectif :**

Mieux sécuriser les traversées piétonnes non protégées par des feux tricolores de circulation, par création d'une zone tampon entre les véhicules et les piétons qui traversent.

# Ligne d'effet « cédez-le-passage » devant PP

## **Description du marquage expérimental :**

- Ligne transversale discontinue, de couleur blanche, composée de bandes d'une largeur de 30cm et interdistantes de 50cm.
- Ligne implantée à 3 m en amont du PP, dans chaque sens de la circulation.

## **Mesures d'accompagnement :**

- Implantation d'une ligne continue axiale de 25 mètres de part et d'autre de la ligne d'effet.
- Interdiction de stationnement pour véhicules motorisés entre la ligne d'effet et le PP.
- Signalisation de position par panneau C20.
- Modification éventuelle de l'interdistance des bandes du PP pour éviter un parallélisme entre celles-ci et les bandes de la ligne d'effet.

Observations sur site complétées par une enquête qualitative sur le ressenti de cette signalisation par les usagers.

# Ligne d'effet « cédez-le-passage » devant PP

## Les sites :

- Rue Finkwiller.
- Quai des Bateliers.
- Rue Gothard.
- Rue de Boston.
- Rue de Rieth (3 PP).
- Rue Jacques-Kablé.
- Quai des Alpes (école de Louvois) (renouvellement)



# Décompteur de temps de traversée piéton

## Trois autorisations d'expérimentation en cours :

- 2 arrêtés du 2 août 2017 ⇒ Eurométropole de Strasbourg :
  - Durée restante vert R12 testée sur 2 carrefours à feux.
  - Durée restante rouge R12 testée sur 4 carrefours à feux.
- Arrêté du 9 novembre 2017 ⇒ Commune de Vannes :
  - Durée restante rouge R12 testée sur 1 carrefour avec 2 traversées concernées.

**Durée maximale** des expérimentations = 2 ans.

Ces expérimentations font suite à une mesure annoncée lors du comité interministériel de sécurité routière du 2 octobre 2015.

# Décompteur de temps de traversée piéton

## Objectif :

- Renforcer la sécurité du piéton en lui indiquant :
  - Soit la durée du temps qu'il lui reste pour traverser au vert.



- Soit le temps d'attente au rouge piéton, et ainsi l'inciter à patienter et éviter de traverser au rouge piéton.



# Décompteur de temps de traversée piéton

## Des conditions imposées :

- Décompteur toujours associé au R12.
- Installation du décompteur prévue sans risque de choc pour les piétons et non visible par les automobilistes.
- Affichage du temps de traversée piéton uniquement que sur les carrefours à feux programmés à temps fixe (~~feux programmés à temps variable~~).

## Modalités d'évaluation de l'expérimentation :

- évaluation technique du dispositif.
- évaluation quantitative du respect de la signalisation par les piétons.
- évaluation qualitative relative au comportement des usagers (via des séquences vidéos par exemple).
- évaluation quantitative vis-à-vis de l'acceptabilité et la compréhension du système (via un sondage ou une enquête auprès des usagers).
- évaluation financière du coût de mise en oeuvre des dispositifs.

# Décompteur de temps de traversée piéton

## Les sites

### Strasbourg Métropole :

- quai des Bateliers-pont du Corbeau ⇒ rouge R12
- route de Vienne-bretelle de l'Avenue du Rhin ⇒ rouge R12
- route du Polygone-rue Léon-Dacheux ⇒ rouge R12
- rue de Boston-rue d'Ankara ⇒ rouge R12
- rue du Maire-Kuss – quai Saint-Jean ⇒ vert R12
- avenue de l'Europe (liaison entre le Palais de l'Europe et le Parc de l'Orangerie) ⇒ vert R12

### Vannes :

- Place Gambetta – Traversées P5 et P7 ⇒ rouge R12

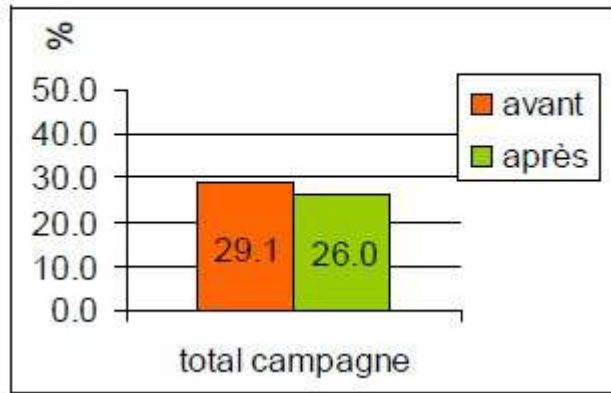




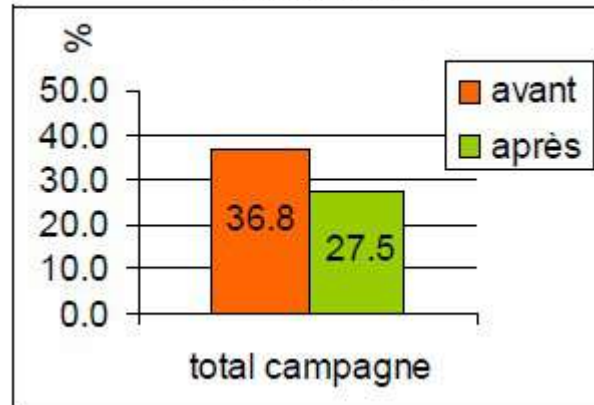
# Décompteur de temps de traversée piéton

## Les premiers résultats sur Strasbourg (2015) – Quai des Bateliers

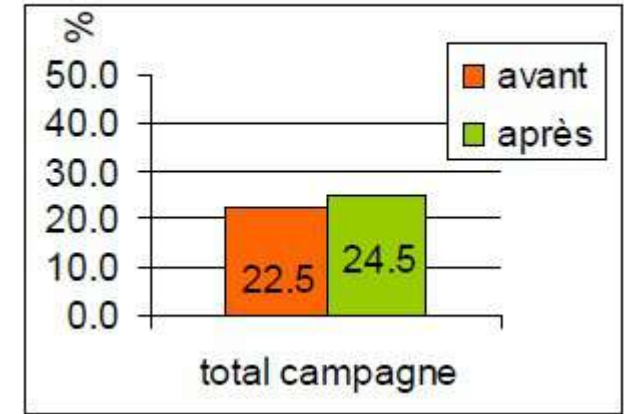
Part des piétons traversant au rouge R12



Part des piétons traversant au rouge R12 depuis centre ville



Part des piétons traversant au rouge R12 vers centre ville



Pourcentage de traversées au rouge rapporté à la seconde sur l'ensemble de la campagne de mesure	APRES		
	50 à 23 sec	23 à 5 sec	5 sec au vert
(lissage des durées : effectifs rapportés à la seconde)			
Tous sens	19%	29%	52%

# MERCI